

## **Préparer le CAP ENCADREUR**

### **Parcours de formation pour préparer le CAP d'encadreur en candidat libre**

#### **Public ciblé**

Tout public, souhaitant acquérir les compétences nécessaires au métier d'encadreur pour préparer les épreuves professionnelles du diplôme national du CAP encadreur, en candidat libre.

#### **Prérequis**

- Avoir une aptitude au travail manuel, un intérêt pour les arts plastiques.
- Avoir une bonne résistance à la station debout prolongée
- Avoir obtenu un diplôme supérieur ou équivalent au CAP (niveau 3) avant l'inscription pour être dispensé des épreuves générales du CAP lors de l'examen

#### **Objectif général**

L'encadreur est un ouvrier qualifié qui utilise les matériaux appropriés pour des travaux d'encadrement classiques ou contemporains, neufs ou de restauration. Il choisit les moules, les baguettes, les cartons qu'il travaille et assemble pour mettre en valeur une œuvre, qu'elle soit plane ou en volume.

Il connaît la technologie et les techniques de mise en œuvre du métier. Il connaît aussi l'histoire et les caractères des grands styles de l'ameublement. Il est capable d'exécuter un dessin technique et artistique. Il travaille pour les peintres, les collectionneurs, les antiquaires, les musées et les particuliers.

#### **Objectifs pédagogiques**

- connaître la technologie et la mise en œuvre des matériaux et produits, les méthodes, les techniques et les outillages en usage dans le métier ;
- être apte à s'intéresser à l'évolution de la profession ;
- connaître l'histoire et les caractères des grands styles de l'ameublement ;
- savoir reconnaître la nature constitutive de l'œuvre d'art ;
- être capable d'exécuter un dessin technique et artistique ;
- effectuer les études nécessaires à la présentation d'un projet simple ;
- connaître et savoir utiliser les matières d'œuvre ;
- être capable d'exécuter, dans les matériaux appropriés, un encadrement classique ou contemporain pour la présentation ou la protection d'un document.

#### **Durée de la formation et horaires**

480 heures en présentiel à raison 7h par jour de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Entrée et sortie permanente en formation : Elle débute la deuxième semaine de chaque mois.

#### **Modalité et délai d'accès à la formation**

De 15 jours à 2 mois selon le type de financement.

## **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Les modalités de formation peuvent être adaptées en fonction du type de handicap (nous prévenir avant le début de la session pour analyser ce besoin spécifique). Toutefois, la formation serait difficilement accessible à une personne qui ne pourrait pas tenir longtemps la station debout.

## **Possibilité de prise en charge financière**

Prise en charge possible par les OPCO, le FAFCEA, l'AGEFICE, le Pôle Emploi, le CPF.  
La demande de prise en charge est à faire directement par le client auprès de l'organisme de financement le plus tôt possible, avant le début de la formation.

Cette formation (certification professionnelle inscrite au RNCP sous le n° RNCP571) est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) et dans ce cas l'inscription est à faire directement sur le site MonCompteFormation : [https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/33897375300035\\_505848/33897375300035\\_CAPENCA02](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/33897375300035_505848/33897375300035_CAPENCA02)

## **Le lieu**

Dans l'atelier de Cadres en Aparté, 18 Chemin de Cantelauze à Fonsorbes (31)

## **Coût**

8 640 € net de TVA

Les fournitures consommables utilisées par le stagiaire sont incluses.

## **Nombre d'élèves par session**

1 à 3 maximum pour une qualité d'enseignement et une mise en pratique efficace

## **Modalités d'inscription**

- Entretien de sélection au préalable pour évaluer le projet professionnel du stagiaire et ses motivations
- Dossier d'admission à compléter
- Acceptation de financement mutualisé (OPCO, FAF, CPF, PE) ou financement personnel

## **Modalités d'évaluation et de suivi en cours de formation**

Elles se font tout au long de la formation par l'observation quotidienne de la pratique :

- Chaque jour, le stagiaire établit une fiche technique de ce qu'il a appris. Le stagiaire montera ainsi son dossier professionnel avec toutes ses fiches, revues et corrigées par le formateur.
- Des tests techniques sont proposés à la fin de chaque module.
- Évaluations de fin de formation : 3 jours
- Une évaluation de satisfaction est à compléter par le stagiaire en fin de parcours.

## **Modalités d'évaluation finale (examen du CAP)**

Cette formation prépare à la partie professionnelle du diplôme national du CAP encadreur uniquement (Niveau III)

L'organisme de formation s'engage à accompagner le candidat dans ses démarches d'inscription, en candidat libre, aux épreuves, auprès du rectorat de votre lieu de résidence.

**Date d'inscription** : mi-novembre à début décembre

## **Épreuves à l'examen :**

Pour la partie professionnelle

EP1 – Exécution d'encadrements (Épreuve pratique Coef : 11 de 17 à 21h)

EP2 – Dessin d'art appliqué (Coef : 2 de 4h)

EP3 – Technologie et prévention des accidents (épreuve orale Coef : 2 de 20mn)

EP4 – Histoire des styles dans l'ameublement (épreuve écrite Coef : 2 de 2h)

Nécessité de valider l'ensemble des 4 blocs ci-dessus.

## **Débouchés professionnels possibles :**

- Installation en tant qu'artisan encadreur
- Salarié d'un atelier professionnel d'encadrement ou enseigne d'artisanat loisir

## **Modalités pédagogiques**

La formation se déroule entièrement en présentiel avec une pédagogie active.

9h - 12h 30 : Démonstration d'une technique et reproduction simultanément par le stagiaire. Les connaissances théoriques sont expliquées en même temps,

13h30 - 17h : Mise en pratique. Le stagiaire reproduit la(les) technique(s) étudiée(s) le matin.

## **Formateur**

Encadreur de métier depuis 1986, il a fondé « CADRE en Aparté » en 2004 avec une solide formation aux Beaux-arts.

Son expérience et sa créativité lui valent de servir une large clientèle de petits et grands collectionneurs (ex. Jacques DAMASE), d'œuvres d'artistes (ex. CALDER, Sonia DELAUNAY, Damien HIRST...), de photographes (ex. J.L. MOULENE), de musées (Musée des Jacobin de Auch, Institut du Monde Arabe à Paris), de Galeries (Galerie « Confort des Étranges » à Toulouse), de Fondations (ex. Fondation Écureuil pour l'Art contemporain de Toulouse).

## **Sanction**

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Après la réussite aux examens, le diplôme de CAP encadreur sera délivré directement par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**Contenu détaillé de la formation** : Voir annexe Détail Programme CAP